

BARTENHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

BLOTZHEIM

HUNINGUE

ROSENAU

VILLAGE-NEUF

Mieux ensemble



L'assainissement
pour préserver la qualité
de notre eau

Communauté de
communes
des 3 frontières





MIEUX vivre ensemble

MIEUX agir ensemble

En construisant la station d'épuration de Village-Neuf, mise en service en 2008, la Communauté de Communes des Trois Frontières a réalisé l'investissement le plus important de son histoire. Chaque année, des centaines de milliers d'euros sont consacrés à la maintenance et à l'amélioration de notre réseau d'assainissement collectif.

Et pourtant, l'assainissement est un service méconnu, quasiment invisible aux yeux des habitants, alors qu'il constitue un enjeu crucial pour notre qualité de vie.

Chaque jour, un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau potable, dont la plus grande partie est évacuée sous forme d'eaux usées. Il nous suffit d'ouvrir le robinet pour disposer d'une eau potable, un geste simple dont des millions de personnes dans le monde sont privées. Ce luxe ne serait pas possible sans un système d'assainissement performant.

Alors que la France a pris du retard dans la mise aux normes de ses installations d'assainissement, la Communauté de Communes des Trois Frontières dispose, elle, d'un équipement pleinement conforme à la réglementation. Elle a de plus initié une politique ambitieuse de contrôle des installations privatives. Une opération indispensable lorsque l'on sait que 20 % des habitations ne sont pas conformes ! Cela fait autant d'effluents qui polluent notre sol, nos ressources en eau et nuisent au fonctionnement de notre station d'épuration.

La qualité de notre réseau est d'autant plus importante que nous sommes dans une zone sensible, avec le Rhin, la nappe phréatique et la réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne.

Alors, pour que les importants investissements de la CC3F ne soient pas faits en vain, pour que nous puissions continuer à profiter d'une eau de qualité, il est indispensable pour tous de rejoindre nos efforts pour l'assainissement de nos eaux usées.

Roland Iggersheim
Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières

Le magazine intercommunal «Mieux ensemble» est édité par la Communauté de Communes des Trois Frontières.
Directeur de publication : Roland Iggersheim
Conception, réalisation : apsideandco,
en collaboration avec la CC3F
Imprimerie de Saint-Louis
Date de parution : mai 2013
Date dépôt légal : à parution
ISSN : 2104-9130



Distribus

De nouveaux tarifs pour les seniors

9 € par mois, 90 € par an pour des voyages illimités sur le réseau Distribus : c'est ce que permettent les nouveaux abonnements SENIOR, mis en place en mars dernier.

Destinés aux plus de 65 ans, ces abonnements ont permis de simplifier l'ancienne tarification, plus complexe, et qui ne permettait pas un accès égal de tous les seniors au réseau de transport.

Le bus représente ainsi un moyen de transport particulièrement attractif, bien moins onéreux que la voiture.

Pour les personnes qui utilisent le réseau Distribus occasionnellement, la carte tous publics permet 12 voyages pour 10 €.



Les cartes d'abonnement doivent être établies chez Métrocars. Le renouvellement se fait soit chez Métrocars, soit chez un dépositaire Distribus.

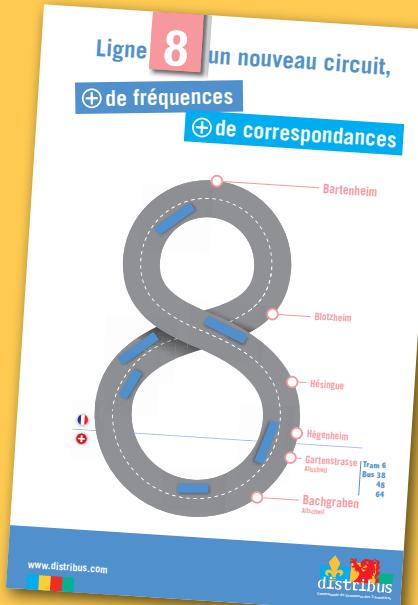
La ligne 8 remodelée

Les autorités suisses ayant souhaité déplacer le terminus de la ligne 8, la desserte de la Schifflände devenait impossible. C'est pourquoi la ligne 8 a été entièrement repensée. Depuis fin mars, elle offre une nouvelle liaison vers la commune d'Allschwil :

- plus de fréquence : un départ toutes les 35 minutes entre 5 h et 19 h, du lundi au samedi, avec des services réguliers sans réservation préalable aux heures de pointe ;
- des délais de réservation plus courts : 3 h minimum avant le départ (au lieu de la veille pour le lendemain) ;
- une desserte des zones d'emploi (zone d'activité du Bachgraben) et du pôle loisirs (tennis, squash, piscine) ;
- plus de correspondances vers le centre-ville de Bâle avec le tram 6 ou le bus 38, et vers le centre d'Allschwil, avec le bus 48 (gare centrale de Bâle) et le bus 64 (Bâle Campagne vers Oberwil, Therwil, Reinach et Dornach).

RÉSERVATIONS : n° Vert 0800 515 584,

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, le samedi de 8 h 15 à 10 h 30.



Pour en savoir plus

**Distribus,
14 rue du Ballon à Saint-Louis
tél. 03 89 69 73 65
www.distribus.com**

Sommaire

• Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8

L'info minute

L'actualité de la CC3F en bref

• Pages 9, 10, 11, 12, 13

Dossier

L'assainissement, pour préserver la qualité de notre eau

• Page 14

La CC3F et vous

Pour tout savoir du tri des déchets

• Pages 15, 16

La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques

Les mots d'ici



Ligne 3 du tram bâlois à Saint-Louis : quoi de neuf en 2013 ?

Découvrez le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation publique préalable, adopté à l'unanimité par le Conseil de Communauté, peut être téléchargé sur le site Internet :

www.tram3-plusproches.fr

Le projet de prolongement de la ligne 3 du tram bâlois a connu en 2012 des étapes importantes, avec la concertation préalable, l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et les échanges préparatoires avec l'organisme chargé d'évaluer la conformité d'équipements tels qu'un tramway.

L'année 2013 sera marquée par la réalisation de différentes études : études de bruit, de vibration, d'impact, de sécurité, comptages routiers, levés topographiques...

L'avant-projet sera adopté avant l'été et les études de projet lancées à l'automne. Pour le grand public, le grand rendez-vous de l'enquête publique est également prévu à l'automne.

Quelle offre de logements pour les Trois Frontières ?

Comment permettre à chacun de trouver un logement adapté à ses besoins et à ses moyens ? Comment doter notre territoire d'une offre répartie de façon équilibrée, tenant compte de l'évolution démographique et économique, de la desserte en transports, des équipements publics... ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) devra répondre à toutes ces questions. Ce document va être élaboré par la Communauté de Communes des Trois Frontières, en concertation avec ses 10 communes membres, ses partenaires institutionnels (Etat,

Région, Département, Syndicat mixte pour le SCOT), les bailleurs sociaux et opérateurs privés...

Il comprendra :

- un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et les conditions d'habitat ;
- un document d'orientation décrivant les objectifs du programme ;
- un programme d'actions pour satisfaire les demandes en logements ;
- un dispositif d'observation de l'habitat.

Découvrir les projets de l'IBA 2020 en 2013

Dans le cadre de l'IBA Basel 2020, le « road show IBA » ira à la rencontre des habitants des Trois Frontières au mois d'août.

Cette exposition itinérante vous donnera un aperçu des différents projets et sera accompagnée d'un jeu sur la région et d'événements culturels.

Vous pourrez également découvrir ces projets du 19 octobre au 9 novembre, grâce à l'exposition organisée dans les locaux de l'IBA (Voltaplatz, Bâle). Un programme d'animations sera également proposé à cette occasion : excursions cyclistes, promenades pédestres, visites guidées, conférences...

Pour en savoir plus : programme de la présentation des projets de l'IBA 2020 en ligne à la mi-juin sur le site www.iba-basel.net

IBA Basel 2020
Internationale Bauausstellung – Imaginer et Bâtir l'avenir

*Au-delà des frontières,
ensemble*

IBA Basel 2020 est la première exposition internationale d'architecture organisée par la France, la Suisse et l'Allemagne. A travers des projets autour de l'architecture, de l'aménagement urbain et des paysages, des infrastructures et de la culture, elle entend dessiner des perspectives de développement exemplaires pour l'agglomération trinationale de Bâle.

Le Centre nautique est ouvert !



Depuis le 12 mai, le Centre nautique vous accueille au sein de son cadre verdoyant de 2,5 hectares. Vous pouvez ainsi vous offrir un avant-goût d'été, en profitant des bassins et des jeux mis à votre disposition (trampolines, tables de ping-pong, terrains de beach-volley et multisports...).

Des nocturnes en juin, juillet et août

La CC3F vous propose cette année une nocturne par semaine : le Centre nautique sera ouvert jusqu'à 22 h le vendredi (sortie des bassins à 21 h 30). La CC3F entend ainsi répondre à une demande des usagers exprimée dans l'enquête de satisfaction réalisée la saison dernière (voir encadré ci-contre).

De nouvelles animations

Vous retrouverez les animations habituelles (trampoline, baptêmes de plongée, prêt de livres par la médiathèque Le Parnasse), mais aussi des séances de découverte gratuites :

- d'aquagym : le mercredi, de 10 h 30 à 11 h 10 ;
- d'aquabiking : le mardi et le jeudi, de 10 h 30 à 11 h 10.

Les séances se font sans préinscription ; il vous suffit de réserver sur place, lors de chaque séance.

Un équipement très apprécié

97 % des usagers satisfaits par la qualité de l'accueil,

96 % par l'ambiance générale,

77 % par la qualité des équipements : l'enquête réalisée la saison dernière a montré que le Centre nautique est très apprécié par les baigneurs.

Diverses suggestions ont été faites pour en améliorer encore le fonctionnement, dont certaines trouvent une traduction concrète dès cette année : nocturnes, aquagym, aquabiking.

Informations pratiques

• **Horaires et tarifs :**
www.cc-3frontieres.fr

• **Carte saison d'été** (valable uniquement au Centre nautique) : tarif plein 61,80 €, tarif réduit 43,30 €, familles nombreuses (3 enfants et +) 77,30 €.

• **Billet Bleu :** 1 trajet aller-retour avec Distribus + 1 entrée à la piscine pour 3,80 € tarif plein, 2,30 € tarif réduit.

De nouveaux tarifs pour les piscines

La CC3F a mis à jour les tarifs de ses piscines, dont certains n'avaient pas bougé depuis 2008.

La hausse est limitée à 3 %, inférieure à l'évolution du coût de la vie (4,1 %).

Malgré cette augmentation, les tarifs restent inférieurs à ceux d'équipements équivalents.

Un espace remise en forme plus grand

Au mois de juin, débuteront les travaux d'extension de l'espace remise en forme à la piscine couverte de Village-Neuf.

A l'automne, les usagers pourront profiter d'une salle de repos assez spacieuse pour recevoir 14 à 15 fauteuils (au lieu de 4 actuellement).

L'espace remise en forme disposera également d'un banc chauffant, d'un patio jardin zen et d'une terrasse de plein air de 120 m².

Coût des travaux : 371 000 €HT.

Un Plan Climat pour les Trois Frontières

La CC3F a lancé en novembre dernier son Plan Climat Energie Territorial (PCET). Ce plan d'actions a pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de maîtriser la consommation d'énergie et de développer les énergies renouvelables, mais également d'anticiper les conséquences du réchauffement climatique.

Il est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants dans le cadre des lois Grenelle de l'environnement.

Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui s'appuiera sur les démarches environnementales déjà menées par le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières (Plan Climat) et la Ville de Saint-Louis (Agenda 21).



Première étape : le diagnostic.

Le 1^{er} semestre 2013 est ainsi consacré au bilan des émissions de gaz à effet de serre produites par l'activité de la CC3F. Cette phase va permettre également de faire émerger des propositions d'actions.



Comment faire des économies d'énergie ?

Faire des économies d'énergie, c'est bon à la fois pour notre planète et pour notre porte-monnaie.

Pour vous aider à réduire vos dépenses, la CC3F vous propose des permanences Espace Info Energie. Elles vous permettent de bénéficier de conseils gratuits et objectifs pour adapter votre logement, choisir les travaux à réaliser, concevoir une maison économe...

Apportez le plan de votre maison, vos factures de chauffage, d'éventuels devis ou la photo thermique de votre habitation (disponible dans votre mairie). Le conseiller de l'association Alter Alsace Energies dresse un bilan de votre consommation, vous conseille sur l'isolation, le chauffage, la ventilation, les actions à réaliser en priorité, et vous assiste dans le choix des solutions des professionnels locaux.

Ces conseils se basent sur la réglementation thermique en vigueur (RT 2012).

Le calendrier des permanences :

- Kembs : mercredi 15 mai, de 8 h à 12 h ;
- Village-Neuf : mercredi 29 mai, de 14 h à 18 h ;
- Rosenau : jeudi 13 juin, de 14 h à 18 h.

Ces permanences se déroulent à la mairie.

Pour prendre rendez-vous :

l'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 03 89 50 06 20,

eie68@alteralsacer.org

Une aide pour construire des bâtiments passifs

La Région Alsace et l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) lancent un appel à projets pour la réalisation de bâtiments « passifs », consommant très peu d'énergie et nécessitant peu de chauffage.

Cette opération s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics ou privés et concerne la construction de logements collectifs ou de bâtiments tertiaires.

Les 12 projets retenus bénéficieront d'un accompagnement par un expert « basse énergie » et de différentes aides.

Délai : 15 novembre 2013.

Pour en savoir plus : Matthieu Flahaut, Région Alsace, tél. 03 88 15 67 95, www.energvie.info



Budget 2013 : agir malgré la crise



La CC3F a élaboré son budget 2013 dans un contexte marqué par une croissance en berne, une augmentation continue du chômage, une stagnation du pouvoir d'achat...

Les collectivités doivent faire face à des contraintes de plus en plus fortes : réforme de la taxe professionnelle conjuguée à la crise économique, redistribution de leurs ressources pour diminuer les inégalités entre les collectivités, stagnation voire réduction des dotations de l'État, difficulté d'accès aux emprunts...

La CC3F se doit, dans une telle situation, de ne pas peser encore davantage sur le budget des ménages, tout en continuant à soutenir l'activité économique locale et à assurer les services aux habitants (transports urbains, collecte et traitement des déchets, équipements sportifs...).

Stabilité fiscale

Elle a donc fait des efforts supplémentaires pour limiter ses charges ou encore le recours à l'investissement.

Elle a également gelé les taux de la taxe d'habitation, des taxes foncières et de la contribution foncière des entreprises. Seule la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmentera de 1 % pour financer l'augmentation du coût de traitement des déchets.

Malgré cela, la CC3F poursuivra ses efforts pour le renforcement de la qualité de vie : mise en accessibilité des arrêts de bus, amélioration des transports urbains, des équipements sportifs, Maison du Lertzbach...

Prenez part à « La Tournée des DEEEglingués » !

Du 1^{er} au 8 juin 2013, faites la « Tournée des DEEEglingués » pour ne plus rien ignorer des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Cet événement national fera étape dans la Région des Trois Frontières avec, au programme :

- le samedi 1^{er} juin, de 6 h à 12 h, sur la place du Marché à Saint-Louis : le stand des DEEEglingués, où vous

trouverez toutes les informations sur la collecte et le recyclage des DEEE ;

- du 1^{er} au 8 juin : venez déposer vos DEEE à la déchetterie de Village-Neuf et repartez avec le sac des DEEEglingués. Le 8 juin, vous pourrez y découvrir ou redécouvrir le stand des DEEEglingués toute la journée.

Pour en savoir plus :
www.lesdeeeeglingues.com

**Bienvenue aux
DÉÉEGLINGUÉS**

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

*Les DEEE,
qu'est-ce que c'est ?*

Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont tous les appareils utilisant l'énergie électrique (sur secteur, pile ou batterie), y compris les lampes à économie d'énergie. Ne les jetez pas, ils se recyclent. Ils portent d'ailleurs le symbole « poubelle barrée ».

Préserver nos paysages grâce au GERPLAN

La CC3F s'est engagée dans la démarche GERPLAN du Conseil Général du Haut-Rhin, qui a pour objectif de préserver les paysages et de concilier activité agricole, développement urbain et protection des milieux naturels.

Il s'agit d'un plan d'actions élaboré par les structures intercommunales et mis en œuvre par les communes avec le soutien financier du Conseil Général.

Dans le cadre du Contrat Territoire de Vie de Trois Pays, le Département a ainsi prévu de

subventionner pour un montant de 80 000 € les actions prévues par le GERPLAN de la CC3F.



Tourisme : un été d'animations

L'été dans les Trois Frontières sera marqué une nouvelle fois par notre manifestation phare : « L'eau en fête », avec la participation de la Petite Camargue alsacienne.

Du 30 juin au 18 août, des dizaines d'animations vous seront proposées autour du thème de l'eau : découvertes culinaires, expositions, randonnées en canoë sur le vieux Rhin, etc.

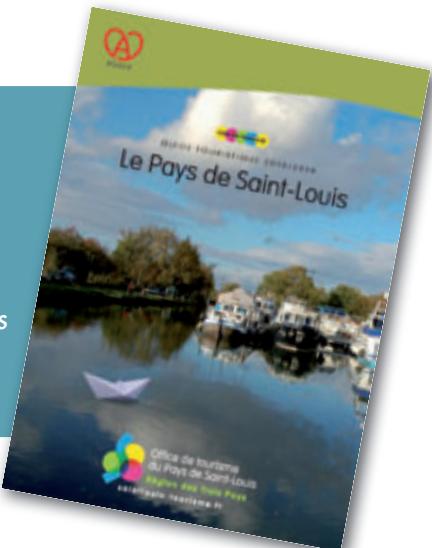
Autant de façons de profiter de toutes les richesses qu'offre notre territoire, de passer un été actif et de franchir les frontières pour mieux connaître nos voisins suisses et allemands.

Un site Internet pour tout savoir

Le programme des animations est à découvrir sur le nouveau site Internet de l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis.

Résolument moderne et faisant la part belle à l'image, il est une invitation à la curiosité. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la découverte des paysages et des sites de la région des Trois Frontières et de nos pays voisins.

Pour en savoir plus : www.saintlouis-tourisme.fr



Le guide touristique 2013-2014 disponible

Le nouveau guide 2013-2014 de l'Office de Tourisme est paru en avril dernier. Il vous présente toute l'offre touristique de la Communauté de Communes des Trois Frontières et, de façon plus générale, de la Région des Trois Pays.

Outil précieux pour les touristes, il est aussi une mine d'informations pour les habitants des Trois Frontières et pour tous ceux qui souhaitent concilier nature, culture et découverte avec le Rhin pour fil d'Ariane.

La CC3F, site pilote pour le bilinguisme

La CC3F est l'une des deux communautés de communes retenues par la Région Alsace pour une nouvelle action en faveur de notre langue régionale.

Elle sera pilotée par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) et Christèle Willer, maire de Buschwiller.

Dans un premier temps, toutes les actions existantes dans nos 10 communes en matière de langue et culture régionale seront recensées, tout comme les besoins.

Dans un deuxième temps, un plan de développement sera élaboré pour donner de la cohérence à toutes ces actions et les dynamiser. Une aide financière sera apportée par la Région Alsace.

Développer le bilinguisme

Cette expérimentation s'inscrit dans la mise en œuvre des premières Assises de la langue et culture régionales organisées par la Région et sa vice-présidente Pascale Schmidiger, adjointe au maire de Saint-Louis. En collaboration avec les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Rectorat, l'OLCA, la société civile et les associations, cette initiative va permettre un état des lieux de tout ce qui se fait dans les différents domaines du bilinguisme (enseignement, emploi et formation, culture, vie sociétale, statut de la langue) et de définir un projet global pour le bilinguisme à l'échelle de l'Alsace.

Pour en savoir plus :
www.olcalsace.org



L'assainissement pour préserver la qualité de notre eau

Laver des légumes, faire la vaisselle, tirer la chasse d'eau, voilà des gestes que chacun d'entre nous accomplit chaque jour machinalement.

Disposer d'une eau propre et en abondance, cela va de soi. Pourtant, pour que cette eau « coule de source », il faut un réseau de distribution pour l'acheminer à votre domicile, mais aussi un réseau d'assainissement pour la récupérer une fois utilisée.

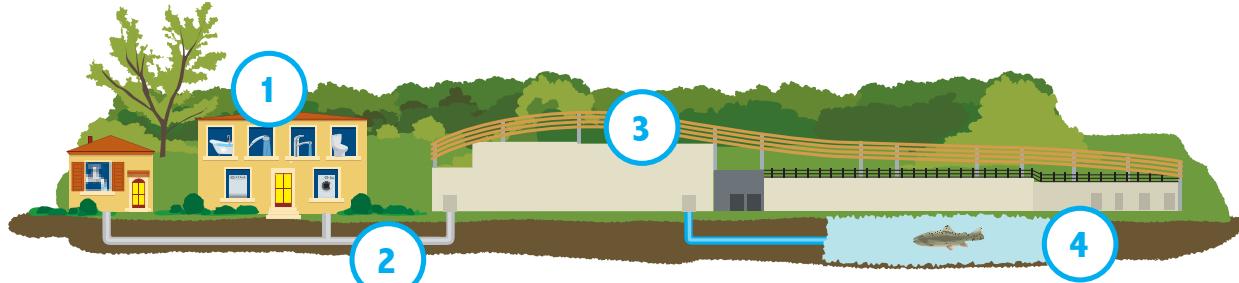
Sans assainissement, vos eaux usées se retrouveraient dans la nature sans traitement. Nos sols, notre nappe phréatique, nos ruisseaux se retrouveraient pollués par des substances diverses : substances chimiques, matières fécales, etc.

Pour préserver nos ressources en eau, il est donc vital d'avoir un réseau d'assainissement performant.

C'est le cas dans notre région des Trois Frontières où l'assainissement est une préoccupation ancienne, mais la qualité de notre eau dépend aussi de chacun d'entre nous...

Une organisation complexe pour épurer vos eaux usées

Un réseau d'assainissement, c'est une infrastructure complexe, qui permet d'acheminer vos eaux usées depuis votre domicile jusqu'à la station d'épuration de Village-Neuf, où elles sont traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.



1. Le réseau collectif d'assainissement de la CC3F concerne :

- les eaux usées des particuliers ;
- les eaux industrielles et agricoles. A noter que les entreprises chimiques ont leur propre station d'épuration ;
- les eaux de pluie.

Environ 14 000 propriétés sont desservies par ce réseau collectif.

2. Ces eaux usées sont collectées

Elles circulent dans un réseau de conduites long de quelque 300 km ! Ce réseau est complété par différents ouvrages :

- 54 déversoirs d'orage : ils dévient, vers les milieux naturels, une partie des effluents en cas de forte pluie pour maîtriser la quantité d'eaux usées arrivant à la station d'épuration ;
- 47 postes de pompage (relevage ou refoulement) : ils permettent d'acheminer les eaux usées lorsqu'elles ne peuvent s'écouler naturellement (par gravité) ;

- 10 bassins d'orage représentant quelque 5 000 m³ de stockage : en cas d'orage, ils stockent les eaux pour éviter que la station d'épuration ne soit lessivée par un apport trop important, avant de les libérer progressivement.

3. Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration de Village-Neuf

Cette station est opérationnelle depuis 2008. Elle traite les eaux usées des 10 communes de la CC3F et de 8 communes extérieures.

Sa capacité est de 82 000 équivalents-habitants.

Elle traite chaque année quelque 6 000 000 m³ d'eaux usées.

4. Le rejet dans le milieu naturel

L'épuration permet de traiter 90 à 95 % des polluants.

Une fois nettoyées, les eaux épurées sont rejetées dans le grand canal d'Alsace.

Qui assure le fonctionnement du réseau ?

L'exploitation du réseau d'assainissement collectif est assurée par un prestataire privé : la société Véolia.

La CC3F lui a confié récemment un nouveau contrat de délégation de service public pour la période 2013-2024, qui fixe de nouvelles obligations (délais d'intervention plus courts, efficacité énergétique renforcée à la station d'épuration...).

Le service Assainissement de la CC3F contrôle l'activité de la société Véolia et veille à ce que toutes les dispositions du contrat soient bien appliquées.

Il assure aussi la vérification des installations privatives situées en zone d'assainissement collectif et gère le patrimoine de la CC3F.

L'assainissement non collectif

Dans la région des Trois Frontières, où l'habitat est groupé, la grande majorité des propriétés est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Seules 250 à 300 habitations sont dans des zones non desservies. Elles doivent disposer de leur propre installation, bien sûr conforme à la réglementation : filtres compacts, filtres plantés (roseaux), microstations...

Une station d'épuration innovante



La nouvelle station d'épuration de Village-Neuf a remplacé, en septembre 2008, l'ancienne station mise en service en 1983.

Elle permet à la CC3F d'avoir un équipement conforme aux normes européennes, traitant l'azote et le phosphore, et disposant d'installations particulièrement performantes.

La fin des mauvaises odeurs

Le procédé retenu (R3F) permet de concentrer les bactéries qui « mangent » la pollution contenue dans les eaux usées. Cela permet d'avoir des ouvrages plus compacts qui peuvent donc être couverts. Entièrement confinée et désodorisée, la station d'épuration ne gêne plus les riverains. Même les visiteurs ne décelent aucune odeur.

Moins de boues

L'épuration des eaux usées produit des boues ensuite transformées en compost par une entreprise de Cernay puis épandues. Le traitement de l'azote et du phosphore augmente leur quantité, mais grâce à un digesteur, le tonnage final est resté stable. De plus, le digesteur transforme une partie de la matière organique en biogaz, qui permet de produire de l'électricité et de la chaleur.

Des investissements constants

L'assainissement mobilise des moyens financiers importants :

de 2001 à 2010, la CC3F a investi plus 39 millions d'euros dont 28,5 millions d'euros pour la construction de la station d'épuration aux normes, 2,7 millions pour les bassins d'orage et 7,8 millions pour l'extension, la réhabilitation ou le renouvellement des réseaux de collecte.

Les investissements pour la décennie 2011-2020 seront moindres et porteront surtout sur le maintien en état du patrimoine.

Les travaux 2013

- **Bartenheim** : extension rue des Forges (190 000 €).
- **Blotzheim** : réhabilitation des collecteurs rues des Jardins, des Fleurs, Schmidlin, Chancel, Docteur-Lang (490 000 €).
- **Buschwiller** : renforcement hydraulique rue des Vosges (90 000 €).
- **Hegenheim** : renforcement hydraulique rues de Hésingue, du Lertzbach, de la station de refoulement rue du Lertzbach (900 000 €).
- **Hésingue** : extension rue du 20-Novembre pour 11 maisons d'un nouveau lotissement (36 000 €).
- **Huningue** : réhabilitation du collecteur rue E.-Jung (105 000 €).
- **Kembs** : réhabilitation du collecteur rue des Jardins (145 000 €).
- **Rosenau** : extension rue du Ruisseau pour 6/8 nouvelles constructions (30 000 €).
- **Saint-Louis** : extension rue de Strasbourg pour une vingtaine de nouvelles maisons (300 000 €) ; renouvellement rue Charles-Péguy (600 000 €) ; agrandissement du bassin d'orage du Sportenum pour mieux protéger le ruisseau l'Augraben.

Visitez la station d'épuration !

Vous voulez voir comment vos eaux usées sont traitées et découvrir les installations qu'abrite le spectaculaire bâtiment de la station d'épuration ?

Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le service Assainissement de la CC3F. Vous pourrez ainsi visiter, comme le font régulièrement les écoles et diverses associations, le lieu où aboutissent vos eaux usées.

Contact : service Assainissement de la CC3F, tél. 03 89 70 22 65 - Mail : assainissement@cc-3frontieres.fr.

Ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Quel financement pour le service de l'assainissement ?



Le service de l'assainissement est financé par une redevance versée par les usagers.

Pour l'assainissement collectif : la redevance assainissement est appliquée à votre consommation d'eau potable. Fin 2012, elle est d'environ 1,95 € TTC par m³, dont 0,91 € TTC sont versés à Véolia et 1,04 € TTC par m³ à la CC3F.

Pour l'assainissement non collectif : une redevance devrait être instaurée en 2014, permettant de financer les missions de la CC3F dans ce domaine (vérification des installations...).

Pour la gestion des eaux pluviales : la CC3F verse chaque année 740 000 € à la société Véolia pour l'exploitation des ouvrages traitant les eaux pluviales. Cette somme est inscrite au budget général et donc financée par l'impôt.

Une participation pour les nouvelles constructions

La loi de finances rectificative 2012 a remplacé la participation au raccordement à l'égout (PRE) par la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC).

La PFAC, instaurée au 1^{er} janvier 2013, concerne uniquement les propriétaires qui vont raccorder une nouvelle construction au réseau collectif. Elle est versée une seule fois. Son montant de base est fixé à 1 500 € pour une maison ou un appartement de type F5. Il est indiqué sur l'autorisation de déversement délivrée par la CC3F et encaissé lors du raccordement effectif au réseau public.

La PFAC permet à l'usager de participer à l'investissement initial réalisé par la collectivité pour la mise en place du réseau d'assainissement.

- 8 %

pour la redevance d'assainissement

Sur la facture d'eau que vous recevez en septembre 2013, vous constaterez une baisse globale de la redevance d'assainissement de 8 %. C'est l'un des effets du nouveau contrat de délégation que la CC3F a négocié avec la société Véolia, dont la rémunération a diminué, pour sa part, de 20%.

Quelles sont vos obligations ?

Si vous habitez en zone d'assainissement collectif

Votre habitation doit être obligatoirement raccordée au réseau public. Vous devez veiller à ce qu'il n'y ait aucun ouvrage de pré-traitement en activité : les pré-filtres, bacs à graisses et fosses septiques gênent le fonctionnement de la station d'épuration et peuvent causer des pollutions diffuses ou dégrader les conduites du réseau collectif.

C'est pour éviter cela que la CC3F effectue chaque année près de 1 500 contrôles. C'est l'une des rares collectivités en France à déployer de tels moyens, avec raison : les contrôles montrent que 20 % des propriétés ne sont pas conformes ! Beaucoup ont encore des ouvrages de pré-traitement et quelques propriétés ne sont toujours pas raccordées...

Si vous habitez en zone d'assainissement non collectif

Votre habitation doit disposer d'une installation autonome, conforme à la réglementation en vigueur. Elle doit être régulièrement entretenue, selon une fréquence adaptée à votre installation.

Pour tout renseignement : service Assainissement de la CC3F, tél. 03 89 70 22 65.

3 questions à...

Bernard Tritsch, président de la commission Assainissement



La Communauté de Communes peut-elle être considérée comme une pionnière en matière d'assainissement ?

L'assainissement, c'était la mission première du District. Cela fait 30 ans que nous avons mis en place la première station d'épuration. Aujourd'hui, on parle beaucoup de qualité de vie, de préservation de nos ressources.

À l'époque, se doter d'une station d'épuration, c'était innovant.

La nouvelle station d'épuration s'est faite dans la même démarche innovante ?

L'ancienne station n'était plus aux normes et les nuisances olfactives étaient trop fortes. Lors de la canicule de 2003, par exemple, les riverains ne pouvaient plus ouvrir leurs fenêtres à cause des odeurs. Le président avait pris l'engagement de mettre fin à ces nuisances. Aujourd'hui, dans la nouvelle station d'épuration, les bassins sont couverts,

on ne se rend même plus compte de sa présence. Ce n'était pas un chantier évident, car il a fallu construire tout en continuant à traiter les effluents, mais les résultats sont là : nous avons une installation modèle. Elle a été l'une des premières stations d'épuration de cette taille en France à utiliser le procédé R3F et en plus, du point de vue architectural, elle s'intègre très bien dans son environnement.

Quels sont les défis qui se posent aujourd'hui en matière d'assainissement ?

L'assainissement, c'est le cheval de bataille du XXI^e s. L'eau, c'est la vie, c'est quelque chose d'important dans notre vie quotidienne, mais une ressource fragile, qui concerne aussi les habitants.

L'environnement, il faut le pratiquer dans la durée et non pas uniquement en parler. Et cela passe par des installations conformes, d'où l'effort de la CC3F pour les contrôler à grande échelle.

20 % des habitations ne sont pas conformes. Ce n'est pas forcément de la mauvaise volonté, il peut y avoir des problèmes financiers ou simplement une méconnaissance, mais à force d'explications, avec le bouche-à-oreille, on arrive à sensibiliser les gens.

Il faut faire des efforts à la source pour pouvoir améliorer la qualité de l'eau que nous consommons.



Quelques conseils pour un assainissement efficace

À faire :

faites en sorte que votre regard de branchement soit accessible en permanence. Cela permet de vérifier, de temps en temps, le taux d'enrassement de ces canalisations privatives et, en cas d'urgence (obstruction...), d'intervenir facilement pour curer les conduites.

À ne pas faire :

- **ne jetez pas de lingettes dans les toilettes** : elles bouchent les pompes des stations de relevage ou de refoulement, nécessitant des interventions curatives. Jetez vos lingettes dans les bacs beiges ;

- **ne jetez pas dans les réseaux des résidus de peinture, de produits chimiques ou d'huile.** Cela génère des réactions chimiques qui peuvent être dangereuses pour les agents qui interviennent dans les réseaux. Cela contribue de plus à la dégradation prématuée des ouvrages (corrosion...). Ramenez vos résidus en déchetterie.

Pour tout savoir du tri des déchets

Que faire de votre vieux réfrigérateur, de votre cafetière électrique cassée ou de votre imprimante en fin de vie ? Pour tout savoir des déchets d'équipements électriques et électroniques, vous pourrez, début juin, profiter de la « Tournée des DEEEglingés » (voir p. 7). Cette opération nationale fait cette année étape dans les Trois Frontières à l'initiative de la CC3F. La Communauté de Communes souhaite en effet développer encore le tri à travers des actions de sensibilisation...

Depuis novembre 2012, la CC3F compte dans ses rangs une chargée d'animation au tri des déchets. Titulaire d'un master Ingénierie et Sciences pour l'environnement, Sandrine Doebelin a pour mission d'organiser des actions de sensibilisation au tri, notamment auprès des enfants.

Apprendre le tri en s'amusant

Tout un programme d'animations a été mis au point et transmis aux 29 écoles primaires de la CC3F. Ces actions permettront à vos enfants de découvrir les différents types de déchets, la façon dont il faut les trier, ce qu'ils deviennent une fois recyclés. Elles s'appuieront sur une démarche ludique, avec cahier d'activités, jeu de carte, quiz, memory...

Testé au printemps dans différentes écoles primaires, ce plan sera généralisé à partir de la rentrée 2013.

Les enfants des centres de loisirs bénéficieront, eux aussi, de ces animations.

Des visites de sites

D'autres actions concerneront le grand public, en particulier les personnes habitant dans des immeubles collectifs. La CC3F effectuera un état des lieux des lieux des locaux accueillant les poubelles et de l'affichage, afin de résoudre d'éventuels problèmes techniques. Une communication et des actions ciblées seront également mises en place.



La CC3F peut également proposer des actions ponctuelles si des problèmes particuliers surviennent ou organiser des visites de sites : déchetteries, centre de tri, centre de compostage, incinérateur...

Pour en savoir plus :

Sandrine Doebelin, tél. 03 89 70 22 58,
doebelin.sandrine@cc-3frontieres.fr

S'informer sur le tri

Vous pouvez télécharger sur le site Internet de la CC3F différents documents concernant le tri des déchets :

- guide pratique du tri ;
- mémento d'accès aux déchetteries ;
- liste des points d'apport volontaires ;
- le mémento et le calendrier des collectes.



Vous pouvez également consulter le guide pratique des services de la Communauté de Communes sur : www.cc-3frontieres.fr, rubrique « Documents à télécharger ».

Des conteneurs jaunes pour les matériaux recyclables

La CC3F expérimente depuis le 1^{er} février, sur certains points d'apport volontaire, des conteneurs jaunes qui remplacent les conteneurs blancs (papiers, cartons) et bleus (bouteilles, flacons en plastique). Ils facilitent le geste du tri et permettent de trier de nouveaux déchets : ils reçoivent en effet également les emballages en acier et aluminium, ce qui permet de réduire la quantité de déchets incinérés.

Ces conteneurs jaunes sont installés sur différents sites pilotes à Kembs (mairie), Kembs-Lœchlé (dépôt des pompiers), Saint-Louis (parking Leclerc, rue du Cimetière/rue de Hégenheim) et Village-Neuf (place des Fêtes).

Si l'expérience est concluante, ils seront généralisés à l'ensemble du territoire de la CC3F.

A

Assainissement

- Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 65, télécopie : 03 89 70 22 69
Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

- Urgence, débordement...

Véolia Eau

(Compagnie générale des eaux)
Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

Bartenheim

Accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill. Ouverte les mardis et jeudis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hegenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (anciens ateliers municipaux). Ouverte les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• Points d'apport volontaire

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons en plastique ; bleus pour les papiers et cartons (sauf si gras ou souillés).

Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

• Collecte en porte-à-porte

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hegenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenau	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi Lundi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi

D

Distribus

- Suggestions, réclamations, renseignements d'ordre général

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire, tél. 03 89 70 93 66, Mél.

vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

- Horaires, tarifs, achat de titres de transport, liste des points de vente :

Métrocars SA

4 rue du Ballon - BP 156, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 69 73 65, télécopie : 03 89 69 38 03

www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 45
- le vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 15
- le samedi, de 8 h 30 à 10 h 45.

En test, les bacs jaunes !

Dans un premier temps, à Kembs (Mairie), Kembs-Loechlé (Dépôt des pompiers), Saint-Louis (parking Leclerc, rue du Cimetière/rue de Hegenheim) et Village-Neuf (Place des fêtes), vous trouverez des bacs jaunes pour les bouteilles, flacons en plastique, papiers et cartons (sauf si gras ou souillés) ainsi que les emballages en acier et aluminium.

Merci de sortir vos bacs sur la voie publique pour 6 h le matin (5 h en été) ou la veille au soir.

En cas de jour férié, le rattrapage de la collecte a lieu le mercredi de la même semaine.

Le nettoyage des bacs est à votre charge.

P

Pistes cyclables

Réseau de 25 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.
 Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

P

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

- **Location d'emplacements**

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance, tél. 03 89 74 50 74, télécopie : 03 89 74 50 76

Mél. port.kembs@cc-3frontieres.fr

Ouverte les lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.

R

Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance
 Marguerite Seguin-Facchi
 6 rue Vauban - Tél. 03 89 70 93 68 /
 06 75 49 77 85, Mél.

seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr
 Huningue

Nef de la Petite Enfance
 Isabelle Lucas
 43, rue du Maréchal-Joffre
 Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83
 Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

- **Permanences**

Saint-Louis : mardi, de 13 h 30 à 16 h 30,
 vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
Huningue : jeudi, de 9 h à 11 h et de
 14 h à 16 h.

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 76 00
 1^{er} et 3^e mardi de 10 h à 12 h
Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 05
 2^e mardi de 14 h à 16 h
 4^e mardi de 15 h à 17 h
Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10
 3^e mardi de 14 h à 16 h.

S

Sport

- **Piscine couverte à Village-Neuf**

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un espace de remise en forme avec hammam, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.

Contact: Bernard Marin et Daniel Choquet, 77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
 Tél. 03 89 67 13 41

piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

- **Centre nautique Pierre-de-Coubertin à Saint-Louis**

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²).

Contact: Christophe Jaegy
 4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
 Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert:

- en mai, juin et septembre : les lundi, mardis et jeudis : de 12h à 19h30, les mercredis de 10h à 19h30, les vendredis de 12h à 22h, les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 20h
 - en juillet et août : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 19h30, les vendredis de 9h à 22h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 20h.

- **COSEC et mur d'escalade**

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

Service des Sports de la CC3F au COSEC

Responsable : Manuel Schuller
 79 rue de Michelfelden,
 68128 Village-Neuf - Tél. 03 89 67 72 10
sport@cc-3frontieres.fr

T

Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue-Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace
 81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf
 Tél. 03 89 70 04 49,
 télécopie: 03 89 67 30 80
 Mél. info@alsace-cotesud.com
 Site Internet: www.alsace-cotesud.com
 Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
 Fermé les jours fériés et dimanches.

Les mots d'ici



Calligraphie par Denise Lach

Düba

(en vieux-haut-allemand : tüba ;
 en moyen-haut-allemand : tübe ;
 en allemand : Taube)

Ce terme désigne la colombe, présente sur les armoiries de Buschwiller.

Quelques expressions :

Liaber a Spätz en dr Händ, àss a Düba uf'm Däch.

(Il faut être content de ce que l'on a.)

Ar wärtet, bis 'm broteni Düba ens Mül fliege.
 (Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec).

Düba fliega n'em gbrota ens Mül.
 (Tout lui sourit.)

On dit aussi de quelqu'un qui s'agit beaucoup : Ar esch dübadanzig ou, en cas de forte agitation : 's goht züa wia em a Dübaschläg.

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
 68305 Saint-Louis Cedex

Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,
 16 h 30 le vendredi.